

Amélioration du prix du projet d'offre publique d'achat simplifié de Webdyn visant les titres d'Adeunis

Adeunis, l'expert des solutions IoT pour la gestion du bâtiment (Smart Building), annonce avoir été informée de la décision de la société Webdyn (groupe Flexitron) d'améliorer le prix unitaire des actions dans le cadre du projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire (l'« **Offre** ») porté à un prix définitif de 0,399 € (coupon attaché) par action, sans condition d'atteinte d'un certain montant de chiffre d'affaires d'Adeunis pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et, par conséquent, sans potentiel complément de prix.

Pour rappel, le prix par action initialement annoncé dans le cadre de l'Offre se composait d'un prix ferme de 0,175 € (coupon attaché) assorti, le cas échéant, d'un complément de prix :

- de 0,175 € par action, si le chiffre d'affaires d'Adeunis pour l'exercice clos le 31 mars 2024 était compris entre 5,0 M€ et 5,3 M€, représentant alors un prix définitif par action de 0,350 € ;
- de 0,224 € par action, si le chiffre d'affaires d'Adeunis pour l'exercice clos le 31 mars 2024 dépassait 5,3 M€, représentant alors un prix définitif par action de 0,399 €.

Pour rappel, l'offre publique d'achat simplifiée visera également un BSA en circulation, dont le prix est toujours en cours d'évaluation, permettant de souscrire un nombre d'actions représentant 3,09% du capital d'Adeunis à un prix par action très significativement supérieur au prix de l'offre publique d'achat.

Le dépôt du projet d'Offre devrait intervenir au premier trimestre 2024.

La réalisation de l'Offre est soumise à la déclaration de conformité de l'AMF. Un expert indépendant avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre conformément aux dispositions de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF est en cours de désignation. Adeunis tiendra le marché informé des modalités de désignation de l'expert indépendant, de sa désignation ainsi que des modalités d'accomplissement de sa mission.

Dans le cadre de l'Offre, le Conseil d'Administration d'Adeunis devra rendre son avis motivé sur l'intérêt de l'Offre améliorée et sur ses conséquences pour la Société, ses actionnaires et ses salariés. Cet avis motivé sera rendu sur la base du rapport établi par l'expert indépendant et sera reproduit dans le projet de note en réponse préparé par Adeunis.

La cotation de l'action Adeunis (ISIN FR0013284627) sur Euronext Growth qui avait été suspendue à la demande de la Société dans l'attente de publication du présent communiqué de presse reprendra le mercredi 31 janvier 2024.

À propos d'Adeunis

Dans un monde connecté, Adeunis facilite le déploiement de projets IoT grâce à ses capteurs et solutions connectés, ainsi qu'à un service d'experts.

Adeunis est l'expert des solutions IIoT (Industrial Internet of Things) dédiées à l'optimisation de la gestion des bâtiments (Smart Building). Les solutions Adeunis répondent également aux besoins de la Smart Industry et de la Smart City.

Notre mission : accompagner la digitalisation des métiers de nos clients à travers des solutions IoT, pour apporter plus de performance énergétique, plus de confort aux usagers, ou encore une optimisation de la maintenance des équipements.

Fort d'une approche technologique agnostique reconnue depuis plus de 20 ans, d'une véritable dimension industrielle avec plusieurs millions de produits déjà mis sur le marché, Adeunis offre des solutions adaptées à tous les besoins. Adeunis compte 30 collaborateurs sur 1 site unique en France (près de Grenoble). En 2022/2023, cette activité qualifiée « Entreprise Innovante » par Bpifrance a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros sur son nouveau périmètre.

| | | |
|--|--|--|
| Adeunis | ACTUS finance & communication | |
| Hervé BIBOLLET | Serena BONI | Grégoire SAINT-MARC |
| Président Directeur Général | Relation Presse | Relations Investisseurs |
| +33 4 76 92 07 77 | +33 4 72 18 04 92 | +33 1 53 67 36 94 |
| invest@adeunis.com | sboni@actus.fr | adeunis@actus.fr |

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquies des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Adeunis décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.